



SOCIETE SAS ES FORMATION CONTRÔLE

ZA LE FLACHER – 07340 FELINES

Tel : 07.49.50.61.70 -- Mail : esformationcontrole@outlook.fr

NDA : 84070147307 -- N° Activité : 953.653.144

N° TVA : FR25 953 653 144 -- R.C.S : AUBENAS B

PROGRAMME DE FORMATION CONDUITE DES ENGIN DE CHANTIER

Selon la recommandation de la CNAMts R482

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Permettre aux salariés novices ou expérimenté de se former ou d'actualiser leurs connaissances liées à la conduite et aux règles de sécurité relatives aux engins de chantier de la recommandation R482 Cat. A à G.

MODALITE D'ACCES

Inscription préalable Minimum 48 heures avant le début de la formation par retour de convention signée.

Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre la formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

PUBLIC :

Toute personne amenée à conduire des engins de chantier. Conducteur débutant souhaitant obtenir le CACES®.

Pré-requis : La responsabilité du conducteur

Présenter les aptitudes médiales requises,

Être âgé de 18 ans minimum,

Nombre de participants 6 max.

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES :

Formation Théorique : un formateur, une salle, cours Power Point vidéo projetés, remise d'un livret en fin de formation.

Formation Pratique : un engin de chantier de la catégorie, aire d'évolution, balisage.

(cônes de chantier, panneaux)

Le Stagiaire aura amené les équipements de protection individuelle (casques, lunettes, gants, protection auditive).

Prévoir les chaussures de sécurité.

Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre la formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Suivi de la formation : le suivi est individualisé par le formateur et la formation adaptée aux besoins et aux niveaux de chaque participant et permet ainsi d'anticiper les lacunes de chacun.

DUREE : 14H (en Recyclage) ou 21H (en Initial)

EFFECTIF : Maximum 6 personnes

HORAIRES : 8H30-12H00 / 13H30-17H00

PROGRAMME :

Programme Théorique :

* REGLEMENTATION, NORMALISATION :

Les obligations du constructeur

Les obligations de l'employeur

Les accidents du travail

* CLASSIFICATION, TECHNOLOGIE :

La classification par catégorie des engins de chantier

La technologie des différents organes des engins

* CARACTERISTIQUES :

Pour chaque catégorie d'engins, les caractéristiques, les utilisations courantes, les avantages et les inconvénients.

Les principaux risques : renversement, collision, accidents, chute, heurt, électrisation, ect.

* SECURITE :

Les règles de conduite, de circulation et stationnement. L'adéquation des engins au travail demandé, à la nature du sol.

Les distances de sécurité par rapport aux conducteurs électriques.

Les organes de sécurité : les vérifications et l'entretien courants.

Programme Pratique :

Vérifier l'adéquation de la faisabilité du travail.

Contrôler visuellement l'état de l'engin.

Vérifier le fonctionnement des dispositifs de sécurité.

Connaitre et exécuter les gestes de commandement et de communication.

Positionner l'engin, le stabiliser en fonction du travail et de l'environnement.

Mise en place du balisage & de la signalisation.

Réaliser les manœuvres de conduite, terrassement, circulation.

Effectuer les opérations de maintenance.

SUIVI -ÉVALUATION :

Suivi et sanction de la formation :

Feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation & certificat CACES® en cas de réussite aux examens.

Appréciation de l'acquisition des compétences et de l'atteinte des objectifs par l'organisme de formation :

Mesure de la qualité globale de la formation, de l'atteinte des objectifs et de l'impact sur la pratique professionnelle par le stagiaire : Enquête de satisfaction.

SANCTION VISEE :

Certification d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES®) pour les engins de chantier conforme à la recommandation R482 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM) délivré par l'organisme testeur habilité par l'INRS.

Codes RS : Cat A : 5081 – B1 : 5087 – B2 : 5089 -- B3 : 5091 – C1 : 5123 C2 : 5093 – C3 : 5095 – D : 5097 – E : 5099 – F : 5101 – G : 5103

Date Echéance Enregistrement : 02/03/2025